



## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL G-1309-10-20

**AVIS PUBLIC** est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 16 novembre 2020, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté le règlement général G-1309-10-20 modifiant l'annexe A du chapitre IV sur l'immobilisation et le stationnement et le chapitre IX sur les bicyclettes du règlement G-1309 sur la circulation et le stationnement.

Il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis et en raison de la situation actuelle en lien avec la COVID-19, le règlement peut être consulté sur rendez-vous à l'Édifice de la Mairie et sur le site Internet de la Ville.

Donné à Châteauguay, ce 23 novembre 2020.

**Le greffier,**

**George Dolhan, notaire**

## PUBLIC NOTICE

### COMING INTO FORCE OF GENERAL BY-LAW G-1309-10-20

**PUBLIC NOTICE** is given that during the regular sitting held on November 16, 2020, the municipal council of the Ville de Châteauguay has adopted the general by-law G-1309-10-20 amending appendix A of chapter IV on immobilization and parking and chapter IX on bicycles of by-law G-1309 on traffic and parking.

It comes into force on the day of publication of the present notice and due to the current situation related to COVID-19, the by-law can be viewed by appointment at the Édifice de la Mairie and on the City's website.

*The present text is not official; thus, the French version prevails.*



**CERTIFICAT DE PUBLICATION  
DE L'AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR  
DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL G-1309-10-20**

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 23 novembre 2020, le présent avis public d'entrée en vigueur du règlement général G-1309-10-20 modifiant l'annexe A du chapitre IV sur l'immobilisation et le stationnement et le chapitre IX sur les bicyclettes du règlement G-1309 sur la circulation et le stationnement, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 23 novembre 2020, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 23 novembre 2020.

**Le greffier,**

**George Dolhan, notaire**